

Point 00 : Vœu : Ouverture des commerces le dimanche 2019

Intervention : Jean-Jacques MOREAU (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Tout le monde connaît la position du groupe communiste sur le travail dominical dans le commerce. Nous avons suivi attentivement les évolutions et les arguments présentés d'année en année à Nantes, comme ailleurs. Si nous n'avons jamais douté, ici, d'une volonté d'éviter sa généralisation, dans la pratique aucune garantie suffisante n'a jamais été prise, notamment pour protéger les salaires dans un secteur où les contrats à temps partiel et la précarité sont largement répandus.

Le vœu présenté aujourd'hui, site l'accord signé en décembre 2017, qui rappelons le, car c'est important, a une portée uniquement symbolique. De plus, nous pouvons qualifier l'accord de caduque en application de son article 12. En effet, en mars dernier Auchan Saint-Herblain a largement enfreint l'accord en décidant d'ouvrir chaque dimanche matin. En jouant sur le flou instauré par l'article R3132-8 du code du travail, il prêtant être un commerce de détail alimentaire pour échapper à cet accord qui malheureusement n'a aucun fondement juridique. Nantes Métropole a ouvert les vannes aux ouvertures dominicales exceptionnelles et maintenant il est difficile d'éviter l'inondation.

Rappelons qu'en dehors des considérations uniquement mercantiles, le dimanche est avant tout une journée de repos commune à tous que l'on doit préserver dans une société où les liens sociaux sont de plus en plus distendus. Gagné par la lutte des salariés en 1906, ce sont les gouvernements Balladur puis Fillon qui ont ouvert le bal des dérogations achevé avec la loi Macron et ses 12 dimanches ouvrables. L'effritement du repos dominical pourra à terme gagner l'ensemble des secteurs économiques. De dérogations en dérogations, nous assistons à la construction d'une société consumériste alors que nous la voulons soit disant plus durable.

Notre majorité ne doit pas oublier les valeurs qu'elle porte et pour lesquelles elle a été élue. Pour le groupe communiste, la défense du droit au repos dominical en fait partie, c'est pourquoi nous sommes contre le vœu proposé aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.